

Bibliographie

L'écriture des références bibliographiques obéit à des normes que l'on doit respecter. Les différents éléments de la référence s'écrivent à la suite avec des signes de ponctuation bien définis. Les éléments en italique dans un traitement de texte sont soulignés si on écrit à la main.

Article de périodique :

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. Titre de l'article. *Nom du périodique*, date, numéro.

→ Exemple :

CRAMPON, Eugène. La voiture à air comprimé. *Science et vie junior*, Octobre 2002, n° 157.

Documentaire ou roman :

NOM, Prénom. *Titre*. Editeur, Année d'édition. (Collection).

→ Exemple :

SIEGAL, Aranka. *Sur la tête de la chèvre*. Gallimard, 1998. (Page blanche).

Article de dictionnaire ou d'encyclopédie :

Titre de l'article. *Nom du dictionnaire*. Éditeur, année. Page.

→ Exemple :

Balzac, (Honoré de). *Petit Robert 2*. Le Robert, 1987. p. 168.

Page WEB :

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. *Titre de la page* [en ligne]. <Adresse>. Date de publication ou de mise à jour. Consulté le (date).

→ Exemple :

BATTAGLIA, V. *Règne animal*. http://www.dinosoria.com/science_vie.htm. Juin 2008. Consulté le 17 juin 2008.